



DOSSIER DE PRESSE

Forum d'échange sur les enjeux et défis de l'agriculture et du monde rural : les propositions paysannes pour la réforme foncière au Sénégal

13 et le Mardi 14 Février 2012 à l'hôtel le Niambour, Dakar

- ✿ **1. Le contexte et justification**
- ✿ **2. Les objectifs**
- ✿ **3. Les résultats attendus**
- ✿ **4. Le déroulement du forum**
- ✿ **5. Les participants**
- ✿ **6. La date et le lieu**
- ✿ **7. La présentation des partenaires**

Contacts :

- IPAR : Cheikh Oumar BA : 33 869 00 79 / 77 633 22 55
email : coba@refer.sn, coba@ipar.sn
- CNCR : Marius DIA : 33 827 74 51 / 77 529 94 51
email : marius.dia@cncr.org
- CONGAD : Boubacar Seck : 33 664 06 78 / 77 450 04 90
email : comboubacar@yahoo.fr

1. Le contexte et la justification

En février 2012, les sénégalais éliront un Président de la République pour sept (7) ans. Après l'alternance intervenue en 2000, ce rendez-vous constituera un moment décisif dans l'histoire politique du Sénégal. Un débat s'amorce déjà sur les enjeux et défis sociaux, démographiques et économiques auxquels le Sénégal fait face : générer une croissance durable sur les plans économique, social et écologique pour réduire la pauvreté et offrir des emplois aux jeunes actifs arrivant en masse sur le marché du travail, etc.

Dans un contexte où l'agriculture a un rôle important à jouer face aux défis majeurs du Sénégal dans le domaine de l'emploi, de l'accaparement de terres et de la lutte contre la pauvreté, il est évident qu'une reconsidération du secteur agricole dans les politiques publiques est plus que nécessaire. La crise alimentaire de 2008 a mis en évidence les défis lancés au secteur agricole. Conscients de ces enjeux, le CNCR, l'IPAR et le CONGAD ont décidé de mettre en débat dans la perspective des élections présidentielles de 2012, les enjeux liés à l'agriculture, notamment la question de la réforme foncière. Une telle initiative vise à « *créer un espace de débat et de dialogue entre les différentes composantes de la société sénégalaise (politiques, économiques et sociales) sur la vision et les perspectives placées dans le secteur agricole et rural* ». Il s'agit d'un espace de débat et de dialogue citoyen en vue de créer un cadre de confrontations d'idées et de programmes afin de « *permettre aux citoyens de mieux comprendre la place et le rôle de l'agriculture et du monde rural dans le développement économique et sociale du Sénégal* ».

Cette mise en débat aura lieu à travers un forum avec pour objectif de repositionner l'agriculture et le secteur rural au cœur des politiques publiques.

Ce débat prendra certes en compte divers aspects de l'agriculture et l'exploitation familiale mais accordera particulièrement une place de choix au foncier. Cette importance accordée au foncier dans le cadre de cet atelier s'explique par plusieurs facteurs. Depuis le milieu des années 1990, le Sénégal a entamé divers processus relatifs à une réforme foncière, sans qu'ils n'aboutissent réellement. Il y a eu d'abord, le Plan d'action foncier élaboré en 1996 et resté sans suites. De la loi d'orientation agricole (LOA) aux propositions de la Commission chargée de la Réforme du Droit de la Terre (CRDT) en passant par le Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP), aucune initiative de réforme n'est arrivée à terme.

Par ailleurs, la CRDT a formulé des propositions¹ de réforme sur la gestion foncière en milieu rural. Non seulement, ces propositions ont été élaborées par les seuls représentants des institutions publiques, mais elles n'ont pas fait l'objet d'un débat public. Or, à plusieurs reprises dans le courant de l'année 2010, la presse a annoncé que le document sera examiné prochainement par le Parlement. Pour éviter que le Parlement n'adopte une réforme non consensuelle et qui consacre le recul de la politique de décentralisation à travers l'affaiblissement des pouvoirs des conseils ruraux dans la gestion des ressources foncières, le CNCR avec l'appui technique de l'IPAR et le soutien financier de la Fondation Rosa Luxemburg a décidé de mettre en débat les propositions de la CRDT au cours d'une série d'ateliers tenus dans les Niayes, la vallée du fleuve Sénégal, le bassin arachidier, la zone sylvo-pastorale et la Casamance. Ces ateliers ont permis aussi d'analyser les propositions de

¹ Commission chargée de la réforme du droit de la terre. Document n° 3. « Quelques propositions de réforme sur la gestion foncière en milieu rural ».

réforme foncière formulées en 2004 en vue de leur actualisation en tenant compte des nouveaux enjeux tels que la ruée des détenteurs de capitaux vers des terres agricoles.

Le forum constitue un bon cadre de présentation des résultats du processus de réactualisation des propositions paysannes de réforme foncière, en les articulant aux défis et enjeux de l'agriculture et du monde rural. Ce qui permettra d'établir le lien entre les perspectives agricoles et la nécessité d'une réforme foncière qui prenne en compte la sécurisation foncière des exploitations familiales.

2. Les objectifs

Le forum sur les enjeux et défis de l'agriculture a pour objectif global de replacer l'agriculture et le développement rural au cœur du débat politique et citoyen. Les objectifs spécifiques poursuivis permettront de :

- Partager la vision à long terme de l'agriculture et du monde rural ;
- Discuter et analyser des enjeux, difficultés et perspectives à travers le foncier, l'emploi, le financement de l'agriculture et du monde rural et la question de la souveraineté alimentaire ;
- Partager et discuter les propositions paysannes de réformes foncières et les stratégies de portage ;
- Dégager des perspectives d'avenir pour le secteur agricole et rural en direction des élections présidentielles de 2012.

3. Les résultats attendus

Le forum sera évalué selon l'atteinte des résultats ci-après :

- Un partage des enjeux, difficultés et perspectives de l'agriculture avec les acteurs intéressés par le devenir du secteur agricole et du monde rural ;
- Une bonne prise de conscience des participants de l'importance du foncier dans l'agriculture et le développement ;
- Un bon partage des propositions paysannes de réforme foncière du CNCR et l'élaboration d'une stratégie de portage basée sur des alliances stratégiques clairement identifiées dans la perspective d'une réforme foncière.
- Une esquisse des solutions proposées par les différents acteurs

4. Le déroulement du forum

Le forum se déroulera sur deux jours et sera organisé de la manière suivante :

Lundi 13 février 2012	
Horaires	Programme
8h 30 - 9h	Accueil des participants
9h - 9h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie d'ouverture du forum ; • Présentation des participants et des TDR.
9h 30 - 9h 45	Enjeux et défis de l'agriculture (IPAR)
9h 45 - 10h	Enjeux du financement de l'agriculture (CONGAD)
10h - 10h-15	Quelle souveraineté alimentaire pour le Sénégal (OXFAM)
10h-15 - 10h-45	Discussions sur les présentations
10h 45 - 11h	<i>Pause-café</i>
11h - 11h 30	Situation actuelle du monde rural (Leader du CNCR)
11h 30 - 13h	Discussion et débat général
13h 00 - 14h 15	<i>Pause-déjeuner</i>
14h 15 - 15h	Processus de réforme foncière : Experts de l'IPAR (Pr Sidy Seck et Pr Abdoulaye Dièye)
15h - 15h30	Présentation des propositions paysannes (CNCR)
15h30 - 17h30	Perspectives d'alliance pour une réforme foncière négociée
Mardi 14 février 2012	
Horaires	Programme
9h - 9h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèses des travaux de la première journée • Synthèse du forum électronique "<i>Ipar 2012</i>"
9h 30 - 11h	Réactions des candidats ou de leurs représentants
11h-11h30	<i>Pause-café</i>
11h30-12h 45	Table ronde : Quelles priorités en matière de développement agricole et rurale et quelle réforme foncière pour les nouvelles autorités, à partir de 2012 (représentants de la société civile), Bailleurs de fonds, OP, Collectivités locales, secteur privé)
12h 45 - 13h	Synthèse et clôture
13h - 13h30	Point de presse sur les enjeux et les défis de l'agriculture et du monde rural (CNCR-CONGAD-IPAR)
13h30	<i>Pause déjeuner</i>

5. Les participants

Le forum réunira une centaine de participants. Tous les acteurs concernés par le secteur agricole et le foncier seront représentés. Ainsi les participants viendront :

- des directoires de campagne des candidats à l'élection présidentielle de 2012 ;
- des organisations paysannes de différentes filières agricoles et des cellules de veille sur la gestion du foncier installées dans les cinq zones agro-foncières ;
- des élus locaux (ANCR, etc.) ;
- de la société civile (CRAFS, PFANE, CONGAD, etc.) ;
- du gouvernement (Ministères Agriculture, Elevage, Pêche, Environnement, Economie et finances, etc.) ;
- du parlement (Assemblée Nationale et SENAT) ;
- du Conseil Economique et Social ;
- les partenaires publics et privés (ANCAR, SODAGRI, SAED, PCE, Direction Générale des Impôts et Domaines, Universités, PACR, SODEFITEX, HUB RURAL, IED, MCA, CNES, FORUM CIVIL, etc.) ;
- des partenaires techniques et financiers (Fondation Rosa Luxembourg, CRDI, BM, USAID, AFD, GTZ, JICA) ;
- la presse.

6. La date et le lieu

Le forum sur l'agriculture et le foncier aura lieu le lundi 13 et le mardi 14 Février 2012, à l'hôtel le Ndiambour situé au 121, Rue Carnot, Dakar.

7. La présentation des partenaires

Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR)



Créée en 2004 et reconnue en 2008, l'IPAR est un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques agricoles et rurales concertées au Sénégal et dans la région ouest-africaine. L'initiative a été suscitée par des spécialistes de l'agriculture et du monde rural qui étaient intéressés par la création d'espaces permanents de réflexion prospective et stratégique. Les missions de l'IPAR s'articulent autour de trois axes majeurs : la recherche, le renforcement de capacités et l'animation d'espaces d'échanges et de débats.

Ces principales activités sont centrées sur des enjeux actuels de l'agriculture : (i) la démographie, l'emploi et les migrations ; (ii) les politiques publiques ; (iii) les performances et la productivité des exploitations familiales ; (iv) le foncier et la gestion des ressources naturelles ; (v) la veille stratégique et prospective.

Site web : www.ipar.sn

Conseil National de Concertation et de Coopérations des Ruraux (CNCR)



Créé le 17 mars 1993, le Conseil National de Concertation et de Coopérations des Ruraux (CNCR) du Sénégal est une organisation de la société civile qui a pour finalité de contribuer au développement d'une agriculture paysanne qui assure la promotion socio-économique durable des exploitations familiales.

Le CNCR regroupe 28 fédérations et unions paysannes actives dans toutes les filières (agriculture, horticulture, pêche, foresterie, élevage) et représente ainsi des millions de sénégalais et sénégalaises.

Le CNCR ambitionne d'être le porte-parole des organisations socioprofessionnelles des ruraux et l'interlocuteur de l'Etat et des partenaires au développement dans la promotion des exploitations familiales et du monde rural.

Site web : www.cncr.org

Conseil des ONG d'appui au développement (CONGAD)



Créé en 1982 le CONGAD, regroupe 178 ONGs nationales, étrangères et internationales. Sa vocation est de développer la concertation et les échanges entre les ONGs, de promouvoir la solidarité inter-ONGs dans l'appui aux communautés de base, de défendre les intérêts des ONGs et de les mobiliser autour des préoccupations et besoins des ONGs et de manière plus large, de la Société Civile. Le CONGAD est l'un des plus importants acteurs de la société civile au Sénégal.

Site web : www.congad.sn